Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1978)

Rubrik: Relations extérieures et information

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

intérêts particuliers, de parvenir à un accord sur le désarmement. La Croix-Rouge n'ignore pas que, sans mesures concrètes de désarmement, la voie ne pourra s'ouvrir à son idéal de fraternité universelle, que partagent les peuples du monde entier. Nul doute que le regard de ces peuples est aujourd'hui tourné vers l'Assemblée générale des Nations Unies avec autant d'espoir que d'anxiété.

Le délégué du CICR auprès des organisations internationales a suivi, en tant qu'observateur, les débats de cette session extraordinaire.

CRÉATION D'UN ORGANISME ISLAMIQUE DE SECOURS AUX VICTIMES DES CATASTROPHES NATURELLES ET DES GUERRES

Par lettre datée du 3 novembre 1977, le Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) a informé le CICR et la Ligue de la décision prise par les Ministres des Affaires étrangères des pays membres, lors de leur 8e réunion (Tripoli, mai 1977), de créer une « organisation internationale islamique de Croissant-Rouge», qui aurait pour tâche de secourir les victimes des désastres naturels et des conflits armés.

En réponse à cette communication, le CICR et la Ligue ont fait savoir au Secrétaire général de la Conférence islamique qu'ils ne pouvaient que se féliciter du renfort ainsi apporté à la solidarité internationale dans la lutte contre les souffrances humaines, de quelque nature qu'elles soient. Par ailleurs, ils ont rappelé les dispositions des Ire et IVe Conventions de Genève du 12 août 1949, qui limitent l'emploi des emblèmes de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge aux corps de santé militaires, aux hôpitaux et aux Sociétés nationales des pays signataires de ces Conventions, pays au nombre desquels figurent la quasi-totalité des membres de la Conférence islamique. Ainsi, tout en offrant leur collaboration pratique au futur organisme de secours, le CICR et la Ligue ont recommandé que celui-ci reçoive une dénomination ne comportant pas les termes de « Croissant-Rouge ».

Ces considérations ont été portées par le Secrétariat général de l'OCI à la connaissance des Ministres des Affaires étrangères intéressés, lesquels ont décidé, lors de leur 9e Conférence (Dakar, avril 1978), de charger les représentants de Sociétés nationales des pays membres de l'OCI de formuler des propositions concernant l'appellation, les objectifs et la structure du futur organisme.

Une réunion a été organisée à cette fin à Benghazi du 30 septembre au 2 octobre. Le CICR et la Ligue ont été invités à y participer en qualité d'observateurs. A l'issue des débats, diverses propositions ont été formulées dont certaines ne tenaient pas compte des recommandations précédemment exposées par les deux institutions internationales de la Croix-Rouge. Les divergences de vues qui se sont ainsi manifestées sur le nom à donner au futur organisme islamique ont amené le CICR et la Ligue à confirmer et à préciser leur position par l'envoi, en date du 5 décembre 1978, d'un mémorandum aux Ministres des Affaires étrangères des 42 pays membres de l'OCI. En outre, des démarches verbales ont été effectuées auprès d'une vingtaine de gouvernements intéressés ainsi que du Secrétariat général de l'OCI à Djeddah.

RELATIONS EXTÉRIEURES ET INFORMATION

Relations avec les Organisations internationales

Dans le cadre des relations habituelles du CICR avec les Nations Unies, le Délégué auprès des Organisations internationales a suivi les travaux de la trente-quatrième session de la Commission des Droits de l'Homme, du 6 février au 10 mars 1978, et des deux sessions annuelles du Conseil économique et

Les contacts ont été maintenus avec le Secrétariat, tant à New York qu'à Genève, dans la mesure où les activités opérationnelles et juridiques du CICR l'exigeaient.

Le Président du CICR, M. Alexandre Hay, accompagné du directeur du Département des Opérations, du délégué auprès des Organisations internationales et de la déléguée adjointe, a rendu visite en mars au siège des Nations Unies à New York, où il a eu des entretiens avec le Secrétaire général, le Dr Kurt Waldheim, et ses principaux collaborateurs.

Le médecin-chef du CICR a assisté, en qualité d'observateur, à la 31e session de l'Assemblée mondiale de la Santé, qui a eu lieu à Genève en mai.

Le CICR a suivi les travaux de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (SSD), qui s'est tenue à New York du 23 mai au 28 juin 1978 (cf. à ce

sujet p. 67 du présent Rapport).

Il a également suivi les travaux de la 33e session de l'Assemblée générale, plus particulièrement les questions de désarmement, débattues en Première Commission, de Droits de l'Homme, en Troisième Commission, juridiques, en Sixième Commission, ainsi que les travaux relatifs à certains conflits où le CICR conduit des activités humanitaires, que ce soit en Afrique australe, au Sahara, au Moyen-Orient, à Chypre, au Chili, au Nicaragua, au Timor oriental, au Viet-Nam ou au Liban, où la Résolution 436/1978 du Conseil de Sécurité, du 6 octobre, demandait « à toutes les parties concernées de permettre aux unités du CICR de pénétrer dans la zone de conflit pour évacuer les blessés et fournir une assistance humanitaire ».

La célébration, le 10 décembre 1978, du 30e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, a été l'occasion d'une seconde visite du Président du CICR à New York. Il y a reçu, au nom de l'Institution, le Prix 1978 des Nations Unies des Droits de l'Homme, le CICR étant l'un des huit récipiendaires de cette distinction.

Les contacts avec les Organisations régionales, ou leurs représentants, ont été maintenus, en particulier avec le Conseil de l'Europe et l'OEA (Organisation des Etats américains), au sujet de certains aspects des droits de l'homme, de la torture et des prisonniers politiques.

D'une manière générale, les représentants du CICR ont poursuivi leur collaboration avec les représentants de diverses institutions spécialisées des Nations Unies telles que le HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés), l'UNDRO (Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe), l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) et l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture) — en participant notamment à la Conférence sur l'enseignement des Droits de l'Homme à Vienne en septembre — ainsi qu'avec plusieurs organisations non gouvernementales dans les domaines d'intérêt commun, tels les droits de l'homme, la protection des détenus, la lutte contre la torture et diverses questions relatives au droit international humanitaire.

Information et relations publiques

Quatre Tables rondes, autant d'expositions, une douzaine de conférences de presse, un film 16 mm en couleur, une multivision également en couleur, sept séries de programmes radiophoniques, deux plaquettes, un supplément de 6 pages dans le « Times » de Londres, douze bulletins mensuels de nouvelles en 4 langues, une cinquantaine de communiqués de presse, plusieurs dizaines d'articles, des milliers de photographies en noir et blanc ou en couleur: 1978 a été une année particulièrement active pour la Division Presse et Information (DPI) dans le domaine de la production de matériel d'information et dans celui des relations publiques. En outre, pour la première fois dans l'histoire du CICR, la DPI a transposé ses activités sur le terrain à l'occasion de la vaste campagne d'information lancée en Afrique australe (voir plus loin).

Les manifestations du 150e anniversaire de la naissance d'Henry Dunant

Une cérémonie a commémoré, le 8 mai, à Genève, à l'Aula de l'Université, le 150° anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge. Elle s'est déroulée en présence des dirigeants de la Croix-Rouge internationale, des autorités fédérales suisses, des autorités cantonales et municipales genevoises, des membres du Corps diplomatique accrédité auprès de l'Office européen des Nations Unies et de nombreuses personnalités.

Le Président du CICR, M. Alexandre Hay, le Président de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, M. J. A. Adefarasin, le Président de la Croix-Rouge suisse, M. Hans Haug, ainsi que MM. Pierre Aubert, Conseiller fédéral, Willy Donzé, Président du Conseil d'Etat de Genève, et Claude Ketterer, Maire de Genève, ont prononcé des allocutions rendant hommage à la personnalité d'Henry Dunant, à l'aspect audacieux, voire visionnaire de ses idées et à son œuvre, vivante et concrète dans un monde pourtant déchiré et en proie à la violence.

De nombreuses autres manifestations ont marqué cet anniversaire, à l'organisation desquelles la DPI a participé activement, en collaboration avec les autres Départements du CICR, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse et l'Institut Henry-Dunant. Citons, parmi ces manifestations:

- la Table ronde des organisations lauréates du Prix Nobel de la Paix (cf. à ce sujet page 67 du présent Rapport).
- Spectacle son et lumière: Le service audio-visuel de la DPI a pris une part importante à la réalisation d'« Un Phare dans la nuit », spectacle en multivision (diapositives projetées sur trois écrans, avec accompagnement de fond sonore et

parlant), illustrant l'essor de l'idée de Dunant à travers plus d'un siècle. Cette production a été présentée avec succès, de mai à septembre, dans la cour de l'Hôtel de Ville de Genève.

- Exposition « portes ouvertes »: Les 7 et 8 mai, le CICR à l'instar de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et des autres organisations associées aux manifestations du cent-cinquantenaire a ouvert ses portes au public pour lui permettre de s'informer sur les principales activités déployées par l'Institution. Les visiteurs ont pu voir, devant le bâtiment, un hôpital de campagne et, à l'intérieur, une exposition sur l'histoire du CICR, ainsi qu'une série de panneaux montrant les caractéristiques de ses divers départements.
- Exposition internationale de matériel et moyens de transport sanitaire: Cette exposition s'est déroulée du 26 mai au 4 juin à l'aéroport de Genève-Cointrin. Quelque 5000 visiteurs (dont 25 classes d'élèves) ont fait connaissance avec les moyens modernes d'intervention utilisés pour porter secours et assistance aux blessés et aux victimes de la guerre ou de catastrophes naturelles: avion et hélicoptère sanitaires, avion équipé pour lutter contre les incendies de forêts, hélicoptères de protection civile. Le CICR renouait ainsi avec une tradition, puisqu'il avait déjà mis sur pied le premier Salon de l'aviation sanitaire en 1924, toujours à Cointrin, avec démonstration d'un des tout premiers avions-ambulances. De nombreuses Sociétés nationales de la Croix-Rouge, ainsi que des services sanitaires civils et militaires de plusieurs pays ont exprimé le souhait de voir se renouveler une telle manifestation.

Coïncidant avec les manifestations du cent-cinquantenaire, le grand quotidien londonien « The Times » a publié, dans son édition du 8 mai, un supplément de 6 pages consacré à la Croix-Rouge, et plus particulièrement au CICR. Cette réalisation était le résultat des efforts conjugués de différents services du « Times » et de la DPI. La Croix-Rouge britannique, pour sa part, a également apporté son concours actif à ce projet. Un tirage spécial de 5000 exemplaires, sur format réduit de moitié, a été effectué, pour distribution aux Sociétés nationales.

Campagne d'information en Afrique australe

Les graves problèmes humanitaires créés par l'extension et la violence des combats en Rhodésie/Zimbabwe, avec leurs répercussions dans les pays limitrophes, ont amené le CICR à lancer une vaste campagne d'information en Afrique australe en vue d'accroître l'efficacité de son action de protection et d'assistance au profit d'un maximum de victimes (cf. à ce sujet page 10 du présent Rapport).

Le matériel d'information produit par la DPI à Genève, dans le cadre de cette campagne, comprend:

- Un film 16 mm en couleur, « Challenge in Africa ». Réalisé sur le terrain, il est disponible en 11 versions (anglais, français, allemand, espagnol, portugais, suédois, swahili, shona, russe, japonais et néerlandais). Il a été largement diffusé et a obtenu partout un accueil favorable;
- une brochure intitulée « Présence du CICR en Afrique », tirée à 18 000 exemplaires en 6 langues: anglais, allemand,

- français, espagnol, portugais et swahili, et destiné en premier lieu aux donateurs (Gouvernements et Sociétés nationales) ainsi qu'à la presse internationale;
- un calendrier 1979 édité à 10 000 exemplaires en trois versions: anglais/ndebele/shona; anglais/setswana/swahili; français/portugais. Sur le thème « Pour protéger la vie humaine, aidons-nous les uns les autres », il reproduit des photos en couleur illustrant les activités de la Croix-Rouge en Afrique (Sociétés nationales et CICR). Il a été distribué dans les pays d'Afrique australe, aux Ministères et autres bureaux officiels, aux mouvements de libération, et diffusé dans les casernes et les écoles;
- un bulletin mensuel illustré, en langue anglaise, « Red Cross in action », avec un tirage de 1500 exemplaires. Il a été distribué principalement en Rhodésie/Zimbabwe, en Zambie, au Botswana, en Tanzanie;
- des affiches en couleur pour diffusion dans les pays d'Afrique australe.

Information opérationnelle

La presse internationale, par l'intermédiaire de ses correspondants à Genève ou dans les zones de conflits (notamment en Rhodésie/Zimbabwe, au Zaïre, au Liban et au Nicaragua) a consacré une large place aux activités de protection et d'assistance du CICR.

Un important matériel d'information, collecté par des attachés de presse et des photographes envoyés par la DPI au Liban, au Tchad, au Zaïre et en Thaïlande, a été mis à la disposition de l'ensemble des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi qu'à celle de divers donateurs.

Nouveaux programmes radiophoniques

Le Service de radiodiffusion « Red Cross Broadcasting Service » (RCBS), quant à lui, a produit 7 séries d'émissions d'information sur le monde de la Croix-Rouge, en cinq langues, totalisant 72 heures de diffusion pour l'année 1978. De plus, il a obtenu de l'Administration des PTT suisses l'autorisation de diffuser ses programmes non plus tous les 2 mois, mais mensuellement, à partir de novembre 1978, sur la fréquence omnidirectionnelle de 7210 kHz.

Le studio du CICR a également enregistré des dizaines d'interviews d'actualité à l'intention des correspondants de presse sur place. Enfin, 12 programmes ont été réalisés pour la Radiodiffusion portugaise, ainsi que pour les pays d'expression portugaise d'Afrique et d'Amérique du Sud.

Collaboration avec les Croix-Rouges nationales

En dehors de l'information proprement dite, le CICR a accordé un intérêt particulier au développement de sa collaboration avec les Sociétés nationales dans le domaine des relations publiques:

— du 19 au 28 mars, le chef de la Division a entrepris, en compagnie du directeur du bureau de l'Information de la Ligue, une mission en URSS, où il a eu des entretiens très positifs avec les responsables de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge;

- à mi-juin, il s'est rendu à Londres, à la demande de la Croix-Rouge britannique, pour exposer aux représentants de la presse écrite, radiodiffusée et parlée, les différentes opérations dans lesquelles le CICR est engagé en Afrique;
- à fin octobre, il a effectué en Australie une tournée de soutien à la campagne de recherche de fonds lancée par la Croix-Rouge australienne en faveur du conflit en Afrique australe.
 A Melbourne, Canberra, Sydney, Adelaïde et Perth, il a rencontré des dirigeants du Gouvernement, des représentants de la presse et des responsables des sections locales de la Croix-Rouge;
- en novembre, il a dirigé, à Lusaka et à Salisbury, deux Tables rondes sur l'action du CICR en Afrique australe, avec la participation de journalistes, de professeurs d'Université et de membres des administrations gouvernementales.

La DPI a participé en outre à la réunion des chefs d'information des Sociétés nationales d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, qui s'est déroulée à Madrid du 18 au 20 septembre; au premier séminaire africain des Croix-et Croissants-Rouges sur la diffusion du droit international humanitaire (11-26 août, à Mombasa); à la réunion organisée en octobre, à Sofia, par la Croix-Rouge bulgare sur le thème « propagande et information Croix-Rouge »; au séminaire des rédacteurs des revues européennes de la Croix-Rouge (13-16 novembre à Varsovie); au premier séminaire asiatique sur le droit humanitaire, organisé du 14 au 24 novembre à Kuala-Lumpur.

Un hommage international a été rendu à la Croix-Rouge internationale pour ses efforts dans le domaine des relations publiques. En effet, le Prix du président de l'Association internationale de Relations publiques (IPRA) a été décerné, pour 1978, à la Croix-Rouge internationale (Comité international de la Croix-Rouge et Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge). Le Prix, qui est accordé chaque année à une organisation de caractère international ayant contribué de manière exceptionnelle à une meilleure compréhension dans le monde, a été remis le 14 septembre, par le Président de l'Association, M. Denis Buckle, au Président du CICR, M. Alexandre Hay, et au Secrétaire général de la Ligue, M. Henrik Beer.

La Revue internationale de la Croix-Rouge

En 1978, comme pendant les années précédentes, la Revue internationale de la Croix-Rouge a paru en trois éditions principales — en français, anglais et espagnol — d'environ 60 pages pour chaque livraison, et en une édition abrégée, en allemand, de 16-20 pages, composée d'un choix d'articles imprimés dans les éditions principales. En revanche, pour des raisons financières, le nombre des livraisons de la Revue a été réduit de moitié et la publication a vu le jour, sans photographie hors-texte, une fois tous les deux mois et non plus mensuellement.

Dans sa dimension restreinte, la Revue a continué de remplir ses fonctions essentielles d'organe officiel de la Croix-Rouge internationale et de revue de fond de la Croix-Rouge, spécialisée dans le droit international humanitaire.

Elle a publié, en 1978, des appels du CICR « pour le désarmement » et « à l'occasion de l'entrée en vigueur des Protocoles additionnels de 1977 », des études du CICR sur « le CICR et le désarmement », sur « la protection juridique des victimes des

catastrophes », sur « les règles fondamentales du droit humanitaire applicables dans les conflits armés », ainsi qu'une série de huit articles sous le titre général « Le CICR, la Ligue et le Rapport sur la réévaluation du rôle de la Croix-Rouge ».

À côté des contributions de divers auteurs sur des sujets de droit militaire ou de Croix-Rouge (« Les nouveaux statuts de la Ligue », « Le service de la Croix-Rouge »,...), la Revue a commémoré le 150e anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, en publiant des articles historiques et, par exception, deux photographies, dont l'une était encore inconnue, du principal fondateur du Mouvement.

Une place a été faite à l'actualité avec des résumés, dans chaque livraison, des activités opérationnelles du CICR dans ses divers champs d'intervention dans le monde, des articles sur certaines activités sortant de l'ordinaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et sur le centenaire de la Croix-Rouge bulgare, la publication d'une résolution des Nations Unies sur les armes incendiaires, et huit présentations d'ouvrages récents (écrits en sept langues différentes) sur le droit international humanitaire ou sur la Croix-Rouge.

Ainsi faisant, la Revue s'est efforcée de rester l'organe de liaison et d'information entre les membres de la Croix-Rouge internationale.

PERSONNEL

En 1978, l'effectif du personnel au siège du CICR a varié entre 245 (en avril) et 265 personnes (en octobre), avec une moyenne mensuelle de 257 unités. Sur cette moyenne de 257 collaborateurs (qui est en augmentation de 6 unités par rapport à 1977), il faut compter environ 80 personnes exerçant des fonctions en relations directes, à un titre ou à un autre, avec les opérations conduites sur le terrain. Les autres étaient occupées à des tâches relevant de l'Agence centrale de recherches, du développement et de la diffusion du droit international humanitaire, des relations avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, de l'information et des relations publiques, de la recherche de fonds, de l'administration, etc.

L'effectif du personnel *sur le terrain* (délégués et techniciens envoyés de Genève) a été en moyenne de 97 par mois. Il était à son minimum en janvier (68), avec une croissance régulière par la suite, principalement en raison des opérations en Afrique et au Liban, pour atteindre son maximum en décembre (119).

Le total des collaborateurs *au siège et sur le terrain* a oscillé par conséquent entre 324 (janvier) et 384 (décembre), avec une moyenne mensuelle de 354.

En outre, les délégations ont bénéficié du concours de *colla-borateurs engagés sur place*. Leur effectif, qui était de 174 en janvier 1978, a passé à 202 en décembre.

Trois cent vingt-trois personnes ont été envoyées en mission pour occuper un poste sur le terrain, soit:

- 24 chefs de délégation
- 12 délégués régionaux
- 124 délégués (dont 2 provenaient de Sociétés nationales)
- 59 médecins (dont 12 provenaient de Sociétés nationales)

- 21 infirmiers ou infirmières (dont 11 provenaient de Sociétés nationales)
- 21 délégués de l'Agence centrale de recherches
- 11 administrateurs
- 16 secrétaires
- 26 opérateurs-radio
- 9 techniciens

Le CICR a organisé à Cartigny (près de Genève) 4 cours d'introduction pour candidats-délégués et personnel technique, qui ont réuni 98 participants.

FINANCES

Recherche de fonds

L'exercice 1978 peut dans ce domaine être considéré comme satisfaisant, voire encourageant. En effet, les résultats de la recherche de fonds se sont traduits par une augmentation des contributions annuelles régulières des Gouvernements en faveur du financement du budget ordinaire du CICR.

Si les taux de change étaient restés stables au cours de toute l'année, le montant total de ces contributions aurait atteint 17,6 millions de francs suisses, alors que le budget prévoyait un montant de 17 millions. Toutefois, en raison de la hausse du franc suisse, les contributions régulières ne se sont finalement élevées qu'à 16,9 millions de francs suisses.

Quant aux contributions des Sociétés nationales, elles ont atteint le montant de 1,8 million de francs suisses, dépassant ainsi de 113 000 francs les prévisions budgétaires. Si le cours des changes était resté toute l'année au même niveau que l'année précédente, le dépassement se serait élevé à 169 000 francs, ce qui fait une différence en moins de 56 000 francs.

En outre, plusieurs Gouvernements et Sociétés nationales ont versé des contributions extraordinaires, dont le montant total s'est élevé à 2,293 millions de francs. Toutefois, ce n'est qu'en 1979 que plusieurs démarches, entreprises en 1978, porteront leurs fruits. Tel est notamment le cas de la France, du Canada, du Japon et du Royaume Uni, qui, ensemble, marqueront une progression de 845 000 francs suisses par rapport à 1977.

De son côté, le *secteur privé* n'est pas resté insensible aux besoins financiers du CICR. Les donations ont atteint 1,755 million, dont 465 000 francs provenant d'entreprises du commerce et de l'industrie suisses.

Les Fondations américaines, quant à elles, ont fait parvenir des dons pour un montant de 180 000 francs suisses.

Ainsi, grâce aux efforts constants déployés depuis 1974, le CICR trouve aujourd'hui auprès des Gouvernements, des Sociétés nationales et des autres donateurs, une compréhension meilleure de ses problèmes et de ses besoins financiers, ce qui lui a permis d'obtenir, pour 1978, un total de recettes de 24,550 millions de francs suisses, contre 22 millions en 1977, marquant une progression de 11,7% par rapport au résultat de 1977 (cf. tableaux II et III).